

Décembre 1940

No 323

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

PUBLICATION MENSUELLE

BIBLIOTHÈQUE

ACADÉMIE DE QUÉBEC

2410, CHEMIN STE-FOY,

QUÉBEC

L'Éducation nationale

PAR

l'abbé Paul-Émile GOSSELIN

Professeur à l'Université Laval

APPENDICE

Manifeste pour une éducation nationale



Prix: 15 sous

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

MONTRÉAL

Direction :

SECRETARIAT DE L'E. S. P.

1961, RUE RACHEL EST

Administration :

L'ACTION PAROISSIALE

4260, RUE DE BORDEAUX

1940

TOUS DROITS RÉSERVÉS



PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

(Abonnement: \$1.50 par an)

| | |
|---|-----------------------------------|
| 1A. L'Ecole Sociale Populaire. | Arthur SAINT-PIERRE |
| 2. L'Organisation ouvrière dans la province de Québec (2 ^e édition, 1913). | S. S. LÉON XIII |
| 15. L'Encyclique « <i>Rerum novarum</i> » | Dr Joseph GAUVREAU |
| 18-19. Contre l'alcool | Abbé GOUIN, P. S. S. |
| 20-21. Un catholique social: Frédéric Ozanam | XXX |
| 30. L'Utopie socialiste — I. | R. P. DALY, C. SS. R. |
| 33. Les Ecoles maternelles | R. P. TRUDEAU, O. P. |
| 40. Les Syndicats socialistes et neutres. | R. P. GONTHIER, O. P. |
| 46. A propos d'immunités | R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J. |
| 51. Les Avantages de l'agriculture. | Abbé GOUIN, P. S. S. |
| 53-54. Le Règne social du Sacré Cœur. | Anatole VANIER |
| 55. Le Comptoir coopératif. | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 59. Le Clergé et les œuvres sociales. | R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J. |
| 62-63-64. Vers les terres neuves. | R. P. Edgar COLCLOUGH, S. J. |
| 76. Nos errements agricoles. | Abbé Edmour HÉBERT |
| 86. Le Problème social et sa solution. | E. S. P. |
| 87. Les Semaines sociales | Alfred CHARPENTIER |
| 88-89. De l'Internationalisme au Nationalisme | Antonio PERRAULT |
| 91. L'Action sociale. | R. P. VILLENEUVE, O. M. I. |
| 92-93. La Grèce et l'enseignement catholique. | Edouard MONTPETIT |
| 94. Programme d'action sociale. | Mgr L.-A. PAQUET |
| 96. L'Organisation professionnelle. | Abbé Emile CLOUTIER |
| 97. Syndicats patronaux. | Abbé Edmour HÉBERT |
| 100. Le Salaire | XXX |
| 102. La Question des chemins de fer | Wilfrid GUÉRIN |
| 103. Les Caisse Desjardins: œuvre sociale | E. S. P. |
| 105. L'Organisation ouvrière catholique au Canada | E. S. P. |
| 106. Réformes scolaires. | Mgr Eugène LAPOINTE |
| 107. Le Travail du dimanche dans notre industrie. | J. W. |
| 108. La Gaspésie | E. S. P. |
| 110. La Société catholique de Protection. | Olivier CARIGNAN |
| 111. Le Problème des narcotiques au Canada. | Paul CHARTIEZ, S. J. |
| 112. Le Charbon au Canada. | R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J. |
| 113-114. Le Nord qui s'ouvre | Abbé Edmour HÉBERT |
| 115. Les Trois Etapes de la question ouvrière. | R. P. J.-A. DESJARDINS, S. J. |
| 116-117. Dans les chantiers. | Dr Joseph GAUVREAU |
| 118. La Mortalité infantile | Gérard TREMBLAY |
| 120-121. Le Chômage | R. P. Léo BOISMENU, S. S. S. |
| 122. L'Eucharistie et la question sociale. | S. G. Mgr LAFLECHE |
| 124. La Patriotisme | E. S. P. |
| 125. L'Apprentissage | Charles GAGNÉ |
| 126-127. Notre problème agricole. | R. P. Pierre FONTANEL, S. J. |
| 128. Les Forces hydrauliques | Abbé Artil. BEAUREGARD |
| 129. L'Art ménager | Georges BOUCHARD |
| 130. Le Domaine rural canadien. | Georges BOUCHARD |
| 131. Les Paysans de France. | R. P. Adélar DUGRÉ, S. J. |
| 132. La Jeune Fille et les œuvres de charité | R. P. Pierre FONTANEL, S. J. |
| 133-134. Pour et contre le tabac | G.-E. MARQUIS |
| 135. Vers l'émancipation économique. | XXX |
| 136-137. Le Travail de nuit dans les boulangeries. | G.-E. MARQUIS |
| 138. Expansion industrielle dans le Québec | R. P. Pierre FONTANEL, S. J. |
| 139. Le Logement et la santé. | R. P. Louis LALANDE, S. J. |
| 142. L'Éducation de la Justice. | R. P. J. SALSMANS, S. J. |
| 143. Abolitionnisme ou Réglementation | Max. TURMANN |
| 144. L'Actionnariat syndical | C.-J. MAGNAN |
| 145-146. Le Conseil national d'Éducation. | R. P. Maurice H.-BEAULIEU, S. J. |
| 147. Jeunes d'autrefois. Jeunes d'aujourd'hui. | R. P. Adélar DUGRÉ, S. J. |
| 148. Éclairés canadiens-français. | R. P. Pierre FONTANEL, S. J. |
| 50. La Pulpe et le Papier | Alfred CHARPENTIER |
| L'Atelier syndical fermé | Rodolphe LAPLANTE |
| L'Effort économique de notre race | R. P. Pierre FONTANEL, S. J. |
| 57. La Forêt canadienne | R. P. Paul-Émile FARLEY, C. S. V. |
| Le Caractère de l'adolescent. | R. P. Léon LEBEL, S. J. |
| 60. Les Allocations familiales. | Abbé Maxime FORTIN |
| L'Association professionnelle | XXX |
| Fédération des Œuvres d'hygiène infantile. | J.-H. RICHARDSON |
| La Réforme du calendrier. | |

L'Éducation nationale

par l'abbé Paul-Émile GOSSELIN

*professeur à l'Université Laval,
secrétaire du Comité permanent de la Langue française*

LA famille est la première école de formation. Elle est première chronologiquement. C'est elle qui marque l'enfant à l'aube de son existence, qui oriente, refère ou stimule les activités initiales de son intelligence et de sa volonté. Son influence demeure — Dieu merci — la plus effective de celles qui s'exercent sur l'âme de l'adolescent. Il convenait que, en cette Semaine sociale consacrée au chrétien dans la famille et la nation, on réservât un moment à la formation patriotique.

L'éducation patriotique est d'une pressante nécessité en ces années où la question nationale, avec les problèmes internationaux qu'elle soulève, est, plus que jamais, à l'ordre du jour. J'aurais aimé en disserter selon les strictes exigences de la spéculation philosophique et théologique. Les circonstances m'ayant incliné vers l'agir plus que vers le connaître, je m'en tiendrai à certains aspects plus immédiatement pratiques du sujet. J'essaierai, brièvement, de définir l'éducation patriotique, d'en démontrer la nécessité, d'en indiquer les éléments constitutifs, de dire à quels artisans incombe la mission d'éduquer nationalement un peuple.

I. — DÉFINITION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

L'expression *éducation patriotique*, ou *éducation nationale*, est d'origine assez récente, comme d'ailleurs tout le vocabulaire qui ressortit au national. On parlait jadis d'éducation civique. On disserte aujourd'hui sur le sens

social, l'éducation nationale. Essayons de dissocier ces notions. Le sens social est, chez l'homme, un habitus, une compréhension vive des avantages et des exigences de la vie en société, une inclination à tirer profit de ces avantages, à satisfaire à ces exigences. Dans son livre sur *La formation sociale dans l'enseignement secondaire*, le R. P. Jouen définit le sens social: « une aptitude à percevoir et à exécuter promptement, comme d'instinct, dans une situation concrète, le parti qui sert effectivement le bien commun ». Le sens social se développe par l'éducation civique et par l'éducation nationale en ce qui a trait à la communauté nationale. Ces deux éducations sont donc des informations, des déterminations de la vertu de sociabilité.

L'éducation civique est cette partie de la formation humaine qui rend l'homme apte à bien utiliser les droits que lui confère sa qualité de citoyen et à bien remplir les devoirs que ce titre lui impose. Cette éducation civique embrasse une multitude de devoirs et de droits d'une nature, d'une dignité, d'une importance diverses. C'est l'éducation civique qui incline les gens à observer de bon gré les ordonnances qui règlent le commerce, la circulation, les diverses modalités de la vie en société. C'est aussi cette éducation qui fait voir aux citoyens, qui leur fait aimer et servir, à travers les contingences, parfois assez prosaïques, de la vie sociale, le groupement que l'on appelle patrie, État, nation, nationalité, selon les cas. Lorsque l'éducation civique s'élève des concrétisations et des déterminations un peu terre à terre de l'existence quotidienne à ces hauteurs éthérées du patriotisme, elle prend le nom d'éducation nationale.

L'éducation nationale n'est donc qu'une partie de l'éducation civique, mais la partie à la fois la plus fondamentale et la plus haute, puisque à la base et au terme

de notre activité de citoyens il y a l'image doucement spiritualisée de la patrie. En pratique, on identifie l'éducation patriotique et l'éducation civique. Je ne crois pas nécessaire de maintenir dans ce travail les distinctions que je viens de signaler.

On a défini l'éducation patriotique: « cette partie de la formation humaine qui prépare la jeunesse à bien remplir ses devoirs à l'endroit de sa race et de son pays ». En un autre sens plus général et peut-être plus juste, elle est une discipline de l'intelligence et de la volonté, une détermination de l'être humain qui l'incline à l'amour légitime, nécessaire, fécond de la patrie. Chez nous, l'éducation patriotique aura en fait un double objet: la nationalité canadienne-française et la nation canadienne. A moins d'indication contraire, nous donnerons ce sens plénier au mot éducation patriotique, dans cette causerie.

II. — NÉCESSITÉ DE L'ÉDUCATION NATIONALE

L'éducation patriotique a donc comme fin une vertu à développer chez l'individu, vertu qui est d'ordre naturel et surnaturel tout à la fois et qui se rattache à la grande vertu de justice: le patriotisme. Participant de la nature même de la justice, le patriotisme n'est pas de l'ordre des conseils, mais bien de celui, absolument rigoureux, des préceptes. Comme la religion envers Dieu, la piété à l'égard de la famille, le patriotisme est l'acquiescement d'une dette de reconnaissance fondée sur des bienfaits reçus. Nous tenons du Créateur l'être et l'agir et nous lui en devons faire un hommage, une remise inconditionnés. La famille, la patrie sont, dans l'ordre temporel, les collaborateurs de la Providence divine à notre égard. Elles constituent les instruments dont Dieu s'est servi pour nous faire ce que nous sommes. Nous leur en

devons marquer notre reconnaissance dans la mesure de ce que nous en avons reçu.

Il peut être bon de noter ici que le devoir du patriotisme est devenu plus impérieux depuis quelques siècles, dans la mesure même où le groupement social que l'on appelle nation a eu une action plus efficace, plus pénétrante, plus agissante sur la vie individuelle et familiale. Pendant longtemps, l'humanité n'a connu que la cellule familiale. Les hommes, alors, étaient groupés en communautés nomades sans attache avec un pays et un passé communs, sans souci d'intérêts collectifs à promouvoir ou à défendre en dehors des intérêts familiaux. Mais la vie sédentaire, en attachant l'homme au sol, a développé en lui l'idée de patrie. Elle a façonné au cours des ans des groupements, des types humains physiquement et intellectuellement divers, des races et des nations. Et l'amour de la patrie, longtemps inexistant, faute d'objet sur quoi s'exercer, a pris naissance, a grandi avec la notion de patrie elle-même.

Nous sommes donc en présence d'une vertu que l'on pourrait appeler relative. La vertu de religion a toujours obligé et obligera toujours l'homme aux mêmes devoirs envers Dieu, parce que la dette de la créature à l'endroit de son Créateur est toujours, fondamentalement, la même. Mais il n'en est pas ainsi pour le patriotisme. Il fut un temps où la patrie n'était rien pour l'individu. Nous avons le spectacle d'un pays où, de par la volonté d'un homme, elle est tout et nous pouvons mesurer en ce moment les conséquences pour l'homme et pour l'univers d'une conception totalitariste du patriotisme. Il n'en reste pas moins vrai que le citoyen et la famille reçoivent de la patrie beaucoup plus de nos jours qu'ils ne recevaient il y a un siècle ou deux. Ils lui doivent donc davantage en attachement, en sacrifices et en enrichisse-

ments de toutes sortes. Dès lors, la pratique du patriotisme s'impose avec une plus grande force, elle constitue au point de vue de conscience, comme dans l'ordre pratique, une obligation plus impérieuse de nos jours que par le passé. Cette obligation grandit encore si le pays est menacé dans sa survivance ou son épanouissement par des impérialismes outranciers.

Mais le patriotisme, vertu infuse dans l'ordre surnaturel, ne l'est pas dans l'ordre naturel. Comme toutes les vertus naturelles, il s'acquiert par une connaissance précise de son objet et par une poursuite constante de ce même objet. Il suppose chez celui qui le pratique l'effort de l'intelligence et celui de la volonté, une orientation de ces deux facultés et, par elles, de tout l'homme vers le culte de la patrie, en d'autres termes, l'éducation patriotique. Tous nous sommes convaincus de la nécessité de l'éducation patriotique. Une démonstration psychologique de cette nécessité affermira peut-être davantage cette conviction.

Depuis la faute originelle, la pratique de la vertu n'est plus quelque chose de naturel à l'homme, en ce sens qu'une des conséquences du péché a été de l'incliner beaucoup plus vers la satisfaction de ses instincts et de ses ambitions déréglés que vers l'observation de la loi divine. La pratique de la vertu nous est d'autant plus difficile que l'objet même de cette vertu est plus spirituel, plus éloigné de nos tendances charnelles et plus directement opposé à nos convoitises. La vertu la plus haute, celle qui nous éloigne davantage de notre nature déchue, la vertu de charité, l'amour de Dieu en lui-même et pour lui-même, est aussi celle dont l'acquisition nous est le plus ardue, humainement parlant.

Si nous considérons la vertu de patriotisme à ce point de vue, nous voyons immédiatement combien la pratique

peut en être difficile dans la vie courante et combien il importe dès lors que nous ayons à son endroit des convictions fortes, génératrices d'héroïques et tenaces fidélités. Le patriotisme, c'est l'amour de la patrie. Mais si la patrie, au sens premier du mot, est quelque chose de matériel: la terre où reposent les ancêtres, elle est avant tout une réalité d'ordre spirituel: une communauté d'esprit et de cœur dans la soumission à un passé et à un avenir communs, dans la réalisation de desseins providentiels sur un groupement humain nettement délimité, configuré par l'espace et le temps, par les grandes forces de la nature inanimée autant que par l'action puissante des intelligences et des volontés au service d'un même idéal.

La patrie est un coin de terre, mais un coin de terre immatérialisé par un labeur d'hommes. Elle n'est même patrie qu'à cette condition. La patrie, elle est un type humain, le type façonné par ce coin de terre, par les horizons qui le bornent, par le climat qui l'enveloppe, par les richesses minérales, végétales et animales qu'il renferme. La patrie, elle est une langue, une culture, une manière propre de concevoir les choses et d'exprimer ses convictions. La patrie, elle est avant et au-dessus de tout cela un idéal, l'ambition d'une haute mission à remplir, d'un noble destin à accomplir pour la gloire de Dieu et la rédemption de l'humanité.

Mais la patrie entendue en ce sens immatériel, qui est son sens plénier, n'est pas de ces réalités qui s'imposent avec une force, une attirance irrésistibles à l'intelligence. Les divers éléments qui la constituent ne sont pas tous et partout également accessibles aux sens et à l'esprit. Ils ne se concrétisent pas toujours en des hommes et des données de l'histoire qui sollicitent et retiennent l'attention populaire.

Chez nous particulièrement, un ensemble de contingences historiques a introduit un certain flottement dans le sens et l'emploi de ces notions si voisines et pourtant si différentes de patrie, nation, nationalité, État. En fait, il y a lieu de distinguer la nation canadienne, l'État canadien, la nationalité canadienne-française, dont l'habitat ne correspond pas, tant s'en faut, à celui du peuple canadien. De plus, si le Canada est notre patrie, il n'en reste pas moins vrai qu'en pratique notre patrie, c'est avant tout cette partie du Canada où nous sommes restés, plus qu'ailleurs, les héritiers du passé français et les maîtres de notre destin.

Des souvenirs, des allégeances viennent s'ajouter aux intrications de la géographie, de la politique et de l'histoire. Nous avons été pays de France. Nous sommes aujourd'hui fief et possession de la Couronne d'Angleterre. Faut-il s'étonner que pour les simples, et même pour les sages, la pratique du patriotisme ne soit pas chose facile en notre pays et qu'on ne sache pas bien à qui s'adresser en de certaines occasions lorsqu'il s'agit de payer les dettes contractées envers cette communauté sociale qu'on appelle la patrie ?

L'une des grandes causes de notre manque de patriotisme réside en cette complexité du problème national chez nous. Un remède à cette confusion dans l'ordre des idées, confusion génératrice d'indifférence et d'abstention dans l'ordre des faits, est l'enseignement de l'histoire nationale descendant en larges nappes lumineuses des chaires d'universités sur les futurs chefs de la nation et, par eux, sur les masses populaires. Plus que d'autres, nous avons besoin de projeter de fortes clartés philosophiques et théologiques au Livre de l'Histoire, si nous ne voulons pas devenir un peuple sans fierté et sans relief, parce

que sans conscience de sa grandeur native et de ses destins originaux.

Obnubilée par l'enchevêtrement des circonstances historiques, aussi, il faut le signaler au passage, par la sophistique intéressée d'immigrés de fraîche date, la notion de patrie n'a pas pour nous ce sens précis qu'elle revêt pour un Français ou un Anglais. Faut-il ajouter à cela que la pratique du patriotisme, n'étant pas chez nous synonyme de gains immédiats en écus sonnants, rencontre au sein de notre peuple, non seulement des indifférents, mais des adversaires ? J'explique leur attitude. Je n'entends pas la justifier.

Il y a profit à être Français en France, une sorte de nécessité vitale au point de vue culturel comme au simple point de vue matériel. Il y a pour nous, tout au moins dans l'ordre économique, un certain avantage à être adéquatement Canadiens. Mais le vouloir-vivre canadien-français exige plus de désintéressement. Il comporte des privilèges inestimables : celui de la conservation pour un groupement humain du credo religieux et de cette forme supérieure d'humanisme qui s'appelle la culture française. Mais ces privilèges sont d'ordre spirituel et leur maintien, pour le moment du moins, pèse d'un poids souvent assez lourd sur la vie économique des individus.

Il ne faut pas s'étonner dès lors de rencontrer dans les masses populaires, et même dans les classes supérieures de la nation, une certaine désaffection à l'endroit du national. On fait éduquer ses enfants à l'anglaise parce qu'on voit mal les connexions qui relient intimement le national et le religieux, parce qu'on a perdu le sens des valeurs spirituelles, parce qu'on ne se rend pas bien compte du profit, lointain peut-être, mais réel, même dans l'ordre économique, qu'il y a pour un peuple à se développer selon ses virtualités propres. Il y a là un ensemble de

principes et de faits que l'on méconnaît ordinairement et qu'il faut sans cesse remettre devant les yeux et l'intelligence du peuple, ce qui est proprement urgence et besogne d'éducation patriotique.

III. — MODALITÉS D'ÉDUCATION NATIONALE

Le premier but de cette éducation patriotique doit être d'ordonner, de hiérarchiser notre patriotisme. Ce patriotisme porte sur des objets divers. Il ne saurait s'exercer avec la même intensité sur chacun de ces objets. La pratique du patriotisme est pour nous un devoir de piété et donc de justice quand il s'agit de notre pays ou de notre race. Nous tenons de ces cadres sociaux une large part de notre entité humaine. Nous devons acquitter au bénéfice des générations futures la dette contractée envers les morts qui ont fait notre peuple et notre patrie, qui nous ont en quelque manière façonnés nous-mêmes. Mais ce devoir d'attachement à une patrie perd de sa vigueur dans la mesure où nous avons reçu moins de tel ou tel pays. Il finit même par n'être plus qu'obligation de charité. Il serait long d'entrer dans les distinctions qui s'imposent. Peut-être y aurait-il imprudence à vouloir préciser, limiter l'étendue de nos devoirs patriotiques. Aussi ai-je songé à m'engager dans une voie moins périlleuse et à rechercher plus modestement les moyens de faire œuvre d'éducation patriotique.

L'éducation patriotique, comme toute véritable éducation, doit atteindre les deux facultés maîtresses chez l'homme: l'intelligence et la volonté. Elle doit être un exposé des principes, une adaptation de ces principes aux données de l'histoire, aussi une invitation, une initiation aux vertus que requiert la pratique du patriotisme. Il faut qu'elle énerve la sensibilité, qu'elle mette dans les esprits la connaissance et dans les cœurs l'amour de la

patrie. A quelles sources puiser ces éléments de l'éducation patriotique, comment faire œuvre d'éducation nationale à l'église, au foyer, à l'école, dans la vie publique ? C'est ce que je voudrais vous dire brièvement en enfermant mes propositions dans le cadre scolaire, quitte à vous laisser le soin de faire les transpositions nécessaires en ce qui concerne l'église, le foyer, la tribune, le journal, la radio, tous les facteurs de formation de l'âme populaire.

Comment donc pourrions-nous faire œuvre d'éducation patriotique à l'école ? Je réponds par une formule peut-être un peu simpliste de prime abord, mais qui ne laisse pas de se prêter à une rapide analyse et qui est la suivante : donner à un élève canadien-français une formation canadienne-française.

Et tout d'abord, les maîtres, au pays de chez nous, doivent se rendre compte qu'ils ont à éduquer non des Anglais, des Chinois ou des Espagnols, mais de jeunes Canadiens français. Ce réalisme pédagogique est fondamental en la matière. Il est impossible de faire œuvre d'éducation patriotique, si l'on ignore ce complexe racial qu'est l'élève canadien-français. Comment refréner chez l'individu les défauts ou développer les qualités de la race, si on ne distingue pas nettement le type canadien-français du type yankee ou du type anglo-canadien ? Comment préparer notre jeunesse à faire œuvre de patriotisme, si l'on ignore quels labeurs précis l'attendent sur le terrain national ?

Ce n'est pas tâche facile que de discerner qualités et défauts de race. Nous n'ignorons cependant pas combien nous sommes individualistes, admirateurs béats de l'étranger. Faisons donc effort pour développer chez les élèves le sens de la solidarité, celui de la fierté nationale. Il revient à l'université de nous dire en ses chaires de pédagogie et d'histoire du Canada ce qu'est le Canadien fran-

çais, quel avenir l'attend, quelles sont les déficiences à combler chez lui, les vertus à développer, les tendances à réprimer. En attendant les systématisations de l'enseignement supérieur, les maîtres de notre enseignement doivent s'appliquer de plus en plus à cette étude de l'élève canadien-français, résultante originale de trois siècles d'histoire et artisan futur de tâches patriotiques très précises. Ils ne feront œuvre d'éducation patriotique vraiment utile et progressive qu'à condition d'adapter à cette étude leur pédagogie.

A cet étudiant canadien-français que nous venons de découvrir, il importe de donner une éducation canadienne-française. Une éducation patriotique doit avoir pour base l'enseignement de la religion, de l'histoire, de la langue. La religion seule peut donner les principes, l'histoire les directives et les convictions, la langue les qualités de l'esprit. A ce triple enseignement mis en relation avec le national, il faut adapter l'encadrement matériel et spirituel, la physionomie et la vie de l'école.

Le patriotisme, comme toutes les vertus, a sa régulation dernière dans le donné révélé. Parce que l'on oublie en certains pays les dépendances foncières du naturel à l'endroit du surnaturel, parce que l'on sépare brutalement le national du religieux, l'humain du divin, on aboutit à l'erreur et au désordre. Le patriotisme n'est fondé en principes, soucieux des devoirs et respectueux des droits que s'il s'enracine dans la vie chrétienne. La première condition d'un patriotisme sain, c'est un catholicisme vécu en intensité et en amplitude. Cette proposition vaut pour toute patrie depuis la prédication de l'Évangile et d'une façon spéciale pour les nations qui, comme la nôtre, ont été baptisées dans le sang même du Christ.

Ne craignons donc pas d'établir les connexions nécessaires entre le patriotisme et la vie chrétienne. Enseignons

au catéchisme que l'amour de la patrie est une vertu surnaturelle, qu'il doit être cela chez un chrétien. Exposons les principes de justice et de charité qui doivent en régler l'exercice. Passant aux actes, faisons prier les élèves pour la race, pour la patrie. Exhortons-les à se renoncer surnaturellement pour telle cause nationale qui nous tient à cœur: le salut d'une minorité acadienne ou franco-ontarienne que le fanatisme voudrait anéantir, l'avenir de la patrie compromis par le remous des tempêtes internationales. On ne s'attache vraiment qu'à ce qui coûte, qu'à ce qui demande un sacrifice, le don d'une prière, d'une aumône, de ses aises, qu'à ce qui, à un moment donné, peut commander l'offrande même de sa vie.

La religion commande de haut l'exercice du patriotisme. C'est à l'histoire qu'il faudra demander la solution concrète des problèmes posés en ce domaine et les convictions nécessaires en maintes circonstances pour passer à l'action patriotique. Mais l'histoire ne donnera cela que si on sait voir et faire voir en elle une maîtresse de vie et une suscitatrice d'énergies. C'est dire qu'on ne saurait enseigner l'histoire comme on dispense des notions de sténographie ou de comptabilité.

Dans l'enseignement de l'histoire de son pays, il faut faire passer toute son âme, tout l'amour que l'on ressent pour le passé, pour les aïeux qui nous ont faits ce que nous sommes, toutes les fiertés de tant de gloires accumulées, aussi les inquiétudes devant les désolations présentes et les périls à venir. Il faut employer à cette tâche son intelligence, ne pas demander à l'histoire seulement des noms et des dates, mais la résurrection même du passé national avec les leçons qu'elle comporte.

L'étude attentive, amoureuse de la langue doit être le troisième fondement d'une éducation vraiment nationale. Nous devons vénérer notre langue pour tout le

catholicisme qu'elle contient, qu'elle suggère par le jeu des vocables, les connexions des idées et des mots, de la pensée et de la vie. Nous devons l'aimer pour elle-même, pour ce qu'elle recèle de splendeurs intellectuelles, de souvenirs intimes en ces vocables. Nous devons nous y attacher parce qu'elle est la gardienne attitrée d'une culture: la culture française. Langue et culture vont de pair. Si nous parlons bien notre langue, nous mettrons en nos vies les qualités mêmes du génie français: la mesure, la finesse, la clarté, l'équilibre.

Dans l'enseignement de la langue française, on doit avoir souci de la correction, de l'orthographe, de la prononciation. Plus encore, c'est l'esprit de la langue, la fierté de la bien parler qu'il faut essayer de mettre en ses entretiens avec les élèves. A ce point de vue, il sera peut-être opportun de faire comprendre aux élèves que, si la maîtrise de la langue anglaise peut parfois procurer le pain matériel, la connaissance du français est indispensable à la vie de l'esprit chez un Canadien français.

Pour que cet enseignement de base — religion, histoire, langue et littérature — porte ses fruits, il importe de faire converger vers lui l'économie de l'école, et tout d'abord la disposition matérielle des classes où doit se donner cette formation patriotique. Il n'est pas au pouvoir des maîtres de notre enseignement de refaire à notre province un visage français. Ce labeur formidable exigera les efforts méthodiques et tenaces de plusieurs générations. Qu'au moins nos écoles aient une physionomie canadienne-française et qu'on se garde d'élever notre jeunesse en des paysages neutres, encore moins européens, anglais ou yankees.

En chaque classe de nos écoles il devrait y avoir en place d'honneur le drapeau national. Dans les plis du drapeau, un buste de Dollard des Ormeaux ou de Made-

loine de Verchères. Aux murs de la classe, des reproductions d'œuvres canadiennes, de scènes de chez nous, des portraits de héros nationaux, des photos de paysages québécois. Cela en premier lieu, ensuite les motifs étrangers nécessités par les matières au programme et les exigences de la culture humaine. Dès l'abord, cela créerait une atmosphère en laquelle il serait naturel de penser et de vivre nationalement. Et cette éducation visuelle de la jeunesse serait peut-être le prélude du grand travail de restauration française qui s'impose en tout le décor humain de notre province.

Il serait antipédagogique de limiter à l'encadrement matériel et à quelques matières de classe l'éducation patriotique. L'enseignement, dans son ensemble, doit en être imprégné. Étude de lettres ou de sciences, activités étudiantes en marge du programme scolaire, tout, dans nos écoles, doit être marqué au sceau du catholicisme et du patriotisme.

Le premier facteur de formation nationale, après l'étude de la religion, de la langue et de l'histoire, est l'enseignement de la géographie et celui des sciences naturelles. Cet enseignement ne doit pas être une nomenclature de lieux et d'espèces végétales et animales. Il doit avoir pour fin primordiale — outre l'acquisition des connaissances générales en la matière — de mettre l'élève en contact intime avec ce pays canadien que Dieu nous a donné pour patrie.

Dès lors, le professeur devra accorder une attention spéciale à la géographie, non seulement terrestre, mais humaine de la province de Québec et du Canada, à cette géographie humaine créée par le regretté Jean Brunhes et dont les chapitres de géographie politique, historique, économique peuvent fournir matière à bien des considérations d'ordre proprement national. Il s'appliquera à

révéler à notre jeunesse l'originale beauté de nos contrées, la flore et la faune qui animent nos paysages, les admirables régionalismes que la nature a préparés en notre province au labeur du paysan et de l'ouvrier. Par ces leçons de sain naturalisme, le type national ébauché chez nous d'après des données géographiques et climatologiques autant qu'historiques ira s'accroissant dans le sens d'une originalité plus riche de virtualités humaines parce que mieux adaptée au sol et au pays.

Les autres matières au programme se prêtent beaucoup moins que la géographie et les sciences naturelles à une nationalisation de l'enseignement. Cependant, même en ces zones un peu fermées du terrain scolaire, l'imprégnation nationale reste possible. Tels professeurs de mathématiques ont construit toute une série de problèmes avec des données tirées de l'histoire ou de statistiques concernant la vie de notre peuple. Ils savent à l'occasion dégager des quatre règles simples d'utiles leçons de patriotisme. Un professeur de chant apprend à ses élèves les pièces les plus représentatives de notre folklore canadien. Il a même poussé l'originalité jusqu'à faire exécuter en classe l'*O Canada* en mesure et de façon quelque peu artistique. De même, en un cours de peinture ou de dessin, d'enseignement ménager, on pourrait évoquer avec quelque émotion certains tableaux de mœurs canadiennes, remettre en honneur les arts domestiques, faire surgir sous le pinceau ou le crayon, malhabiles peut-être, de l'élève telle héroïque figure du passé ou simplement un horizon familier de la petite ou de la grande patrie.

Hors le programme de la classe, multiples sont les initiatives à prendre en matière d'éducation patriotique. Le professeur qui est vraiment professeur entretient ses élèves de certaines questions qui intéressent leur vie intellectuelle ou religieuse, leur avenir immédiat. Il sait

à l'occasion causer de patriotisme. Rien de guindé dans ces propos. Quelques mots en passant à l'occasion de telle règle de grammaire à expliquer, d'un anniversaire historique, d'un événement heureux ou malheureux pour notre race. Il est important de développer sur le vif des événements le sens et la conscience des élèves en cet ordre du national. Parce que le professeur aura apprécié sous l'angle patriotique un fait actuel ou passé, l'élève fera de même en des circonstances analogues et s'habitue à juger les hommes et les choses en fonction de son pays et de sa race.

Il importe d'orienter les lectures des élèves en vue de leur formation patriotique. Les livres canadiens se font nombreux et variés. Mettons-les en place d'honneur dans les bibliothèques de classes. Efforçons-nous de connaître la littérature de notre pays afin d'être en mesure de guider les étudiants dans le choix des livres. Citons les auteurs canadiens en classe, recommandons-les publiquement. Entendons-nous avec un libraire pour organiser dans l'école une journée ou une semaine du livre canadien. Surveillons de même les journaux et les revues, les émissions radiophoniques afin de pouvoir conseiller à l'enfant la lecture d'un article tonifiant au point de vue national, l'audition d'un programme patriotique à la radio.

Les cercles littéraires peuvent facilement donner lieu à des travaux et à des discussions sur la question du national. Pourquoi ne pas établir chez les élèves les plus avancés des ligues du Bon Langage, de l'Achat chez nous, des sociétés nettement patriotiques, sections juvéniles de la société Saint-Jean-Baptiste par exemple, dont les membres pourraient se livrer à une étude un peu poussée de la situation de notre peuple dans le Canada, de notre pays dans l'univers? Les séances publiques à l'occasion d'une fête nationale sont un excellent moyen de secouer

l'apathie de la masse. On pourrait même, en certaines circonstances, organiser une cérémonie au drapeau, une parade avec discours en plein air et déposition de tributs floraux au pied de l'un de nos monuments historiques.

Il arrive qu'aux heures de congé maîtres et élèves vont en promenade, parfois sans motif précis, sauf celui de se remettre au grand air des fatigues de la classe. On peut, à l'occasion, donner à ces promenades un but formateur, tout en conservant à l'excursion son caractère récréatif. Nos paysages québécois sont chargés d'histoire. On a groupé en divers musées maintes reliques du passé, des œuvres d'artistes canadiens-français. La nature canadienne s'offre à nous avec son originale splendeur, l'extrême variété des paysages, le champ d'observation quasi infini que la vie végétale et animale offre aux savants... en herbe. Quelques études d'histoire locale, d'art ou de science, une rapide préparation en commun, et voilà une banale promenade transformée en une communion intime à la vie de la race. On pourrait de même visiter les rares établissements industriels ou commerciaux contrôlés par les nôtres. Cela développerait chez la jeunesse le sens de la solidarité nationale et lui donnerait l'ambition d'occuper les postes de commande dans l'industrie ou le commerce.

IV. — ARTISANS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Je viens de décrire le travail de formation nationale accompli en beaucoup de nos écoles, de nos collèges, de nos couvents. On a reproché parfois à nos maisons d'enseignement de ne pas préparer suffisamment à la vie en nationalité. Je ne me sens pas le goût de relever les critiques lancées contre des maîtres et des maîtresses qui, en bien des endroits de notre province, sont à peu près les seuls et obscurs artisans de nos fidélités patriotiques.

Mais laissez-moi vous avouer que, à mon humble avis, il faut avoir une conception un peu simpliste de la vie contemporaine pour faire peser uniquement ou même principalement sur l'école la responsabilité de notre manque de patriotisme.

En fait, une foule d'influences s'exercent sur l'enfant, influences qui neutralisent, contrecarrent de plus en plus l'influence de l'école. Sans qu'il y ait faute de la part des maîtres et des parents, par suite des conditions de vie où nous sommes engagés, l'enfant est de plus en plus absent du foyer et de l'école. Il subit de moins en moins l'emprise bienfaisante des parents et des éducateurs. Par la radio, par le journal, par le cinéma, il est sans cesse davantage en des milieux qui diffèrent totalement du milieu familial ou du milieu scolaire. Faut-il s'étonner alors qu'au sortir du collège ou du couvent l'enfant se révèle parfois terriblement différent de ce que l'auraient dû façonner les enseignements reçus ?

Est-ce à dire que les parents, les maîtres, les pasteurs d'âmes doivent se dérober à une tâche parfois ingrate et stérile ? L'affirmer serait tout simplement renoncer à la vie nationale, à cette vie en splendeur et en sacrifices féconds qui fut celle des ancêtres. L'Église, le foyer, l'école doivent être, plus que jamais, chez nous, les remparts sacrés de la nationalité. Plus que par le passé doivent tomber des lèvres des pasteurs, des parents et des éducateurs les fortes leçons de patriotisme qui nous feront aimer jusqu'au don total de nous-mêmes le groupement humain auquel nous appartenons, les valeurs spirituelles dont il est le détenteur, la très noble mission dont il a été investi par Dieu lui-même.

Mais le travail des pasteurs, des parents et des éducateurs sera à peu près inutile si, dans les hauts lieux de

la vie politique, en toutes les sphères d'influence où se façonnent des intelligences et des cœurs d'hommes, on laisse souffler d'exotiques et amollissantes brises. On s'inquiète de l'éducation patriotique reçue à l'école. On ferait peut-être bien de s'alarmer de celle qui se donne en d'autres lieux, aux pages du journal, sur l'écran cinématographique, par le truchement de la radio. Il y a un totalitarisme de l'éducation qui est de bon aloi : c'est celui qui oriente vers la formation patriotique de l'enfant toutes les influences qui peuvent s'exercer sur lui, qui étend à l'adulte les bienfaits de cette orientation. On l'a compris en d'autres pays. Nous pourrions puiser dans les expériences tentées ailleurs d'opportunes leçons.

Il reste que le premier artisan de l'éducation patriotique est encore l'éduqué lui-même. Cela aussi on l'oublie peut-être trop. L'éducation présuppose chez le maître des connaissances, une certaine science. Elle est formellement un art, une formation singulière par les principes et la concrétisation des principes dans la lumière de la prudence. Elle est un art qui a pour objet un être vivant, tout comme l'agriculture, la médecine, le chant. Comme les arts que je viens d'énumérer, elle suppose chez le sujet qu'elle vient informer, non seulement la puissance passive à recevoir, mais encore des réactions, des assimilations vitales au contact de ces déterminations.

L'enfant est un « éduicable », un être susceptible d'être tiré de son indigence originelle pour être élevé à un état de vie supérieur. Mais il peut et il doit être, dans une large mesure, son propre éducateur. Je dirai plus : les leçons des parents et des maîtres ne lui seront d'aucune utilité, s'il ne s'applique pas à les assimiler. Il ne doit pas se contenter de subir une discipline, il doit se discipliner, acquérir par lui-même le complément d'éducation patriotique que le foyer, l'Église, l'école ne sauraient lui

dispenser. C'est ce complément personnel qui nous a surtout fait défaut jusqu'ici et qui seul nous donnera des sauveurs de peuple et d'authentiques incarnations de la race.

Conclusion

J'ai essayé de définir l'éducation patriotique, d'en démontrer la nécessité, d'en indiquer les modalités et les artisans. Je n'ai fait que vous répéter des vérités qui vous sont familières. Mais il peut être bon de penser en commun certaines idées dont on est personnellement convaincu. De les sentir partagées donne plus de confiance dans leur valeur et leur efficacité. Et de s'être composé pour un instant là-dessus une âme collective fait qu'on repart avec plus de courage et de générosité vers les obscurs et tenaces labeurs qui, peu à peu, font les pays grands, les races fortes et belles.

On me permettra une dernière considération. Dans notre travail de formation patriotique, gardons-nous d'envisager les problèmes sous un angle trop étroit, trop particulariste. On nous reproche parfois de n'être que canadiens-français, que québécois, québécois de la Province et même, ce qui est pis, de la Capitale. Le Canada tout entier est notre patrie. Les problèmes canadiens sont nos problèmes. Mais notre premier droit à donner à ces problèmes des solutions conformes à nos légitimes aspirations est peut-être de nous en occuper.

Nous sommes une minorité ethnique dans un pays encore en voie de formation. En dépit de nos déficiences dans l'ordre du national, nous sommes le seul groupement racial qui ait au Canada un esprit vraiment national parce que profondément enraciné dans le sol, vraiment conquis à ses horizons et à sa vie propre. Cette situation fait de

nous une force pour la patrie, la pierre angulaire du Canada de demain, une possibilité d'enrichissement pour l'humanité. Il importe que nous nous en rendions bien compte et que, ayant fait notre propre éducation patriotique, nous entreprenions dans un large esprit de compréhension, mais aussi avec le sentiment du sain réalisme de nos points de vue, celle de nos compatriotes anglo-canadiens.

Il ne faudrait pas que le souci de notre propre formation nous fît oublier que des concitoyens, qui ne sont ni de notre sang ni de notre langue, ont besoin de connaître nos aspirations, de se pénétrer de nos conceptions du patriotisme, si nous voulons que le Canada ne soit pas indéfiniment une prolongation de l'Europe ou ne devienne une caricature des États-Unis d'Amérique. Il est à souhaiter que nous étendions aux limites de notre pays notre effort de compréhension et d'éducation patriotiques. Ce sera pour nous le plus sûr moyen de faire triompher notre point de vue, de demeurer adéquatement canadiens-français, de servir la cause de la justice et de la paix dans notre pays et à l'étranger.

APPENDICE

Pour une éducation nationale

UN IMPORTANT MANIFESTE ¹

Le présent manifeste a été rédigé et signé par des hommes qu'inquiète, à juste titre, l'avenir des Canadiens français. Il s'adresse à toutes les autorités scolaires en notre province de Québec et à tous ceux de qui relève la formation de la jeunesse. De tout temps, la survivance canadienne-française aura été un problème aux données angoissantes. La distraction, un optimisme injustifié ont pu seuls nous cacher parfois la dure réalité. Les événements prochains, les bouleversements politiques et sociaux qui se font de plus en plus menaçants ne nous laissent plus le droit de nous fermer les yeux. A l'heure où nous sommes, en cette terrible année 1940, les enfants du Canada français doivent recevoir à l'école, au couvent, au collège, à l'université, l'enseignement et l'éducation qui, avec la connaissance et la fierté de leur origine ethnique et de leur culture, leur inculquent la volonté ardente de continuer leur ligne historique.

Nous partons de cette considération que la survivance des Canadiens français, et ce qui en est le premier moyen, leur éducation nationale, ne sauraient être conçues ni organisées indépendamment de leur nature spéciale d'hommes, de leur milieu géographique, de leur situation juridique et politique. Nés au Canada, fils de la race fondatrice de la patrie, nous voulons que nos enfants soient des Canadiens. Nous entendons, par conséquent, qu'ils soient élevés dans la conscience nette des obliga-

1. Ce manifeste a paru le 7 décembre 1940 dans plusieurs journaux.

tions morales, sociales et politiques qui les lient à leur pays, à tout leur pays. Mais, en même temps, nous retenons ces deux faits capitaux: depuis trois cents ans, de par la volonté de la Providence, les Canadiens français constituent une entité nationale particulière; à maintes reprises, depuis la conquête anglaise, le droit positif a consacré cette volonté providentielle. En conséquence, nous voulons que nos enfants restent ce qu'ils sont par le sang, par l'histoire, par la culture originelle, par le droit.

Pour étayer notre prétention, nous pourrions en appeler, si besoin était, à l'autorité du chef de l'Église catholique en ce pays, le cardinal Rodrigue Villeneuve. Son Éminence disait, un jour de fête nationale: « Sans doute, nous ne pouvons négliger les intérêts nationaux du pays, non plus qu'ignorer les autres groupements ethniques du Dominion, et nous devons nous assujettir aux complications, aux restrictions et aux sacrifices qui s'ensuivent. Mais cet assujettissement ne réclame point l'abdication. Dès lors qu'on se tient dans les limites de la justice constitutionnelle, il est permis d'être fier, de traiter d'égal à égal, de vouloir faire prédominer nos intérêts provinciaux et nos influences raciques, en tout cas de les faire reconnaître et respecter. Voilà qui n'est ni du chauvinisme ni de l'étroitesse d'esprit, c'est, au contraire, de la noblesse et de la dignité. Par contre, l'abdication par mollesse et indifférence ferait de nous de mauvais Canadiens tout court. »

Nous pourrions encore invoquer, à l'appui de notre manifeste, quelques déclarations tombées de très haut, en ces derniers temps, et qui ont exhorté les Canadiens français à rester eux-mêmes, à se constituer, en leur pays et en Amérique, les champions de la culture française. Nous n'insistons pas, persuadés qu'un peuple doit chercher en

soi-même, dans la conscience de sa dignité et de son droit, les premiers et les plus impérieux motifs de sa survivance.

L'éducation nationale que nous réclamons pour les enfants canadiens-français sera donc celle qui leur révélera, avec force et prestige, leur réalité ethnique, leur réalité historique, leur réalité culturelle, leur réalité juridique et politique. Nous voulons de plus que cette révélation leur soit faite en tenant compte à la fois de la fragilité de leur collectivité nationale et du milieu redoutable où cette collectivité doit vivre son existence. En d'autres termes, nous voulons que nos enfants sachent quel effort persévérant et laborieux exige la survivance d'un petit peuple de trois millions d'âmes dans le milieu canadien et américain.

Une vérité doit paraître à tous indiscutable: la prochaine génération de Canadiens français acceptera de survivre si l'on parvient à la convaincre et à la séduire par la grandeur de son héritage historique et culturel, autant que par la noblesse et la fécondité du destin qui sera le prix de sa fidélité. C'est dire qu'à notre avis peu de peuples ont besoin, autant que le nôtre, d'une éducation nationale, et qu'en peu de lieux, autant qu'en la province de Québec, cette éducation doit être donnée avec une ferveur vigoureuse. Voilà pourquoi nous prions instamment que, par l'enseignement de la géographie, de l'histoire, des lettres françaises, de la morale civique; que, par toutes les ressources de la pédagogie; qu'avec l'aide des meilleurs exemples de l'étranger, on donne aux petits Canadiens français l'éducation à laquelle eux-mêmes et leurs parents ont un droit strict. A notre sens, cette orientation de l'enseignement canadien-français s'impose. Ce qu'il lui faut, c'est une atmosphère morale. Pour bâtir virile-

ment son avenir, autant que d'instruction ou d'enseignement, un peuple a besoin du stimulant qui lui vient de la fierté de son âme originelle et de la noblesse de ses buts de vie. Nous espérons donc que, dans tout notre enseignement, depuis la petite école jusqu'à l'université, l'on se hâtera d'organiser une saine et forte éducation nationale. Nous la demandons, à titre de pères de famille conscients de leurs devoirs et de leurs droits; à titre de Canadiens français qui savent la mission ici-bas de tout groupe national et culturel et qui savent aussi à quelles conditions de puissance et de vie cette mission peut efficacement s'accomplir.

* * *

Ce manifeste porte les signatures suivantes:

Maxime Raymond, député de Beauharnois-Laprairie à Ottawa; Édouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal; Adrien Pouliot, président du Comité permanent de la Survivance française en Amérique, doyen de la Faculté des sciences de l'Université Laval; Cyrille-F. Delâge, ancien surintendant du Conseil de l'Instruction publique; Francis Fautoux, bâtonnier du Barreau de Montréal; Édouard Biron, président de la Chambre des Notaires.

Députés à la Chambre des Communes à Ottawa: Maurice Bourget, Wilfrid Lacroix, Sasseville Roy, J.-E.-A. Dubuc, Édouard Lacroix, Pierre Gauthier, J.-A. Crête, L. Dubois, Armand Sylvestre.

Conseiller législatif: Élisée Thériault.

Députés au Parlement de Québec: Perrault Casgrain, René Chaloult, Antonio Barrette, Jacques Dumoulin, Georges Potvin.

Maires : J. Labrecque, Sherbrooke; Atchez Pitt, les Trois-Rivières; Georges-H. Smith, Chicoutimi; Charles Heaton, Louiseville; J.-A. Bilodeau, Shawinigan; J.-A. Gagnon, Grand'Mère; J.-Arthur Martin, Nicolet; Isidore Halley, Cap-de-la-Madeleine; Romuald Gagné, Rouyn; Napoléon Courtemanche, Montréal-Est; Dr P.-H. Chabot, Lorrainville.

Université de Montréal. — *Faculté des sciences* : Arthur Léveillé, Georges-H. Baril, Léon Lortie, Roger Barré, Lucien Piché, Lionel Lemay, Paul Cartier, Louis-Paul Dugal, Dr Georges Préfontaine, Dr Gustave Prévost, Dr Origène Dufresne, de l'Institut du Radium, Dr Armand Frappier, directeur de l'Institut de microbiologie. — *Faculté de droit* : Victor Morin, Maximilien Caron, Jacques Perrault. — *Faculté de médecine*. Dr Adélarde Groulx, directeur du Service de la Santé de la ville de Montréal; P.-P. Gauthier, L.-J. Riopelle, Alphonse Bernier, L.-C. Simard, J.-Georges Manseau, Wilbrod Bonin, Damien Masson, Gaston Gosselin, Donatien Marion, J.-A. Baudouin, Eugène Robillard, Hector Sanche, Gérard de Montigny, chirurgie dentaire, Dr Émile Legrand, titulaire de la chaire de psychiatrie, Dr Roméo Pépin, titulaire de la chaire de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu. — *École de pharmacie* : J.-A. Laurence, président et directeur.

Jardin botanique : Jacques Rousseau, sous-directeur; Pierre Dansereau, directeur adjoint des Services horticoles; Jules Brunel, sous-directeur de l'Institut botanique de l'Université de Montréal; Roger Gauthier, chargé de cours à l'Institut botanique de l'Université de Montréal.

École des sciences sociales : M^e Guy Vanier, M^e Anatole Vanier, M^e Alphonse de la Rochelle, vice-président du Comité permanent de la Survivance française.

École des Hautes Études commerciales : Esdras Minville, Victor Barbeau.

Commission d'administration de l'Université : J.-Alfred Bernier, Jacques Cartier,

Université Laval : Paul Le Bel, Cyrias Ouellet, Dr Roméo Blanchet, Lionel Roy, Paul-Henri Guimont, Victor Trépanier, Marie-Louis Beaulieu, Dr Wilfrid Leblond, Dr Philippe Hamel, Ernest Grégoire.

Membres des professions libérales à Montréal :

Juge : J.-G.-E. Magnan, juge de la Cour de circuit.

Avocats : J.-A. Julien, Paul Gouin, P. Miller, Maurice Lambert, Alfred Cinq-Mars, Jean-Louis Dorais, J.-J. Penverne, Hector Lalonde, A.-R. Gagné, chef du contentieux à la Sauvegarde.

Notaires : Joseph-Marie Savignac, président du comité exécutif de la ville de Montréal; Louis-Athanase Fréchette, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal; Téléphore Brassard, C.-A. Émond, J.-F. Cardinal, Jean-Paul Cardinal, Paul Guillet, Albert Pelletier, registrateur adjoint, Montréal.

Médecins : J.-B. Prince, J.-Édouard Samson, T. Bissonnette, J.-Adrien Lambert, Charles Bertrand, J.-E. Desrochers, président du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec.

Dentiste : A. Thibaudeau.

Journalistes : Georges Pelletier, directeur-gérant du *Devoir*; Omer Héroux, rédacteur en chef au *Devoir*; Louis Dupire, rédacteur au *Devoir*; Eugène L'Heureux, directeur de l'*Action catholique*; Louis Francœur, chroniqueur à la Société Radio-Canada; André Laurendeau, directeur de l'*Action nationale*; Gérard Fillion, directeur de la *Terre de chez nous*; Charles Gautier, rédacteur au *Droit*, à Ottawa; Léopold Richer, courriériste parlementaire du *Devoir* à Ottawa; Julien Morissette, rédacteur à la *Frontière*, Rouyn; Jean-Louis Gagnon, journaliste à l'*Événement-Journal*, Québec; Damase Potvin, Québec; Bruno Lafleur, directeur du *Temps*; Jacques Sauriol, rédacteur à l'*Action catholique*; Dostaler O'Leary, journaliste à la *Patrie*, à Montréal.

Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'École du Meuble; Paul Berthiaume, professeur à l'École technique; Arthur Laurendeau, Arthur Letondal, Eugène Lapierre, Ægidius Fauteux, conservateur de la Bibliothèque municipale; J.-A. Marion, président de l'U. C. C.; Omer Milot, président de la Coopérative fédérée de Québec; J.-F. Desmarais, gérant de la Coopérative fédérée de Québec; Henri-C. Bois, président de la Coopérative des agronomes; René Monette, Émile Vaillancourt.

Hommes d'affaires à Montréal: J.-Victorien Desaulniers, directeur général de la Société Nationale de Fiducie; A.-J. Dugal, directeur général de Dupuis Frères (limitée); E. Gibeau, président de The Slater Shoe Co., Ltd; Narcisse Ducharme, Raymond Denis, organisateur de la Sauvegarde; A.-G. Leroux, président de l'Association des comptables de la province de Québec; Paul-E. Ostiguy, courtier; Paul Vaillancourt, Tousignant Frères (limitée) par L.-B. Tousignant; Arsène David, industriel; G. Laurin, industriel; Adhémar Raynault, ancien maire de Montréal; Paul Dozois, président de la Chambre de Commerce des jeunes; Albert Fournier, Eugène Thérien, Ernest Robitaille, Louis-A. Lebœuf, Edmond Hurtubise, courtier en assurances; Roméo Rivest, Édouard Gratton, J. Delorme, Henri Gratton, Paul Corbeil, J.-R. Pednault, L.-O. Legault, Elzéar Lavergne, Barthélemy Giroux, Mendoza Langlois, Eugène Boudrias, Étienne Crevier, Médard Gratton, Robert Birtz, J.-S. Samson, Cyrille L'Heureux, J.-N. Drapeau, courtier; Albini Racine, courtier; Wilfrid Lemoine, financier.

Membres des professions libérales à Québec: Alleyn Taschereau, Édouard Dorion, Lucien Beaumont, Émile Bourdon, Eugène Bissonnette, Bernard Grenier, Herman Lebon, Alexis Déry, W.-J. Leahy, Viger Plamondon, Gustave Ratté, Anatole Thérien, Alphonse Marcoux, L. Perrault, Wheeler Dupont, Jean-Louis Delisle, Jean-Marie Guérard, Pierre Letarte, Albert Dumontier, Lévis, Paul Grenier, Henri Turgeon, Oscar Hamel, G.-E. Marquis, bibliothécaire au Parlement de Québec; Lucien

Lortie, chef du secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste; la Ligue des Patriotes, par G.-R. Gillet; J.-F.-S. Dugal, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand; Ernest Beaubien, administrateur de *l'Action catholique*; Arthur Drolet, administrateur de *l'Action catholique*.

Hommes d'affaires à Québec : Édouard Coulombe, président de la Société Saint-Jean-Baptiste; le personnel de la Laurentienne, compagnie d'assurance sur la vie, Lévis, R. Belleau, gérant; Dr J.-A. Tardif, président; Dr Paul Racicot, Dr J.-H. Bertrand, A. Tardif, gérant du district de Québec, J.-P. Guimont, actuaire, J.-P. Porter, comptable, J.-M. Tardif, comptable, Paul-H. Dumas, chef du service; Édouard Laurin, secrétaire de la Cie Z. Paquet (limitée); Émilien Rochette, Alphonse Barry, Élias Thivierge, Adjutor Laliberté, Gérard Picard, président des Syndicats catholiques; Jules Gingras, Eugène Barry, Edmond Trépanier, Hubert Simard, conseiller municipal; Philémon Cousineau, conseiller municipal; Louis-Philippe Morin, Charles Bédard.

A Sherbrooke : Dr J.-Ovila Noël, Dr Valmore Olivier, M^e Paul Desruisseaux, M^e Eugène Gervais, Louis-A. Audet, architecte; Louis-F. Codère, Alphonse Genest, Hector Lanctôt, marchands; Léopold Chevalier, industriel.

A Chicoutimi : Dr Gérard Tremblay, Dr J.-A. Bergeron, président de la Fédération diocésaine Saint-Jean-Baptiste; M. Savard, secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste à Dolbeau; M^e J.-M. Lacroix, J.-A. Girard, professeur; Antoine Riverin.

A Ottawa : Félix Desrochers, bibliothécaire du Parlement; Adélarde Chartrand, président de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario; Fulgence Charpentier, président de l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

Aux Trois-Rivières : M^e Louis-D. Durand, Dr Roch Hébert, Dr Henri Robert, Dr René Coutu, Dr Auguste Massicotte,

Dr Edmond Buisson, François Nobert, président du Jeune Commerce; Jules Derome, Roland Leroux, président de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Au Témiscamingue et en Abitibi: Dr G.-A. Rioux, président de la Société Saint-Jean-Baptiste à Rouyn; M^e Camille Beau-lieu, Rouyn, M^e Lucien Labelle, Alex. Saint-Onge, président de la Cie Saint-Onge, Amos; Pierre Trudel, Amos; Edmond Mercier, La Sarre; Georges Beaudry, Val-d'Or; J.-P. Ranger, Notre-Dame-du-Nord; J.-N. Legault, Laverlochère; Samuel Audette, président diocésain de l'U. C. C.; J.-H. Bellehumeur.

NOTA. — Le *Manifeste pour une éducation nationale* a recueilli en quelques jours trois cents signatures. C'est un succès qui porte avec soi sa signification et dont nous avons le droit de nous féliciter. Nous avons demandé un acte de foi en la culture française. L'on a répondu généreusement. Dans les listes des signatures, beaucoup pourront s'étonner de ne pas trouver leur nom. Nous n'avons oublié personne. Le temps, les moyens nous ont manqué pour aller frapper à toutes les portes, pour atteindre toutes les parties de la province. On voudra bien prendre note que la liste reste ouverte. Nous invitons instamment à nous envoyer leur adhésion, tous ceux de nos compatriotes, toutes les sociétés nationales ou autres qui partagent les idées du *Manifeste*, qui tiennent à la survivance française au Canada. On est prié d'adresser ces adhésions au président du Comité du *Manifeste pour une éducation nationale*: M. Maxime Raymond, avocat, 59, rue Saint-Jacques Ouest, à Montréal.

Nihil obstat:

LÉON BOUVIER, S. J.
Cens. dioc.

18 décembre 1940

Imprimatur:

J.-C. CHAUMONT, P. A.
Vicaire général

18 décembre 1940

Table des matières

| | |
|--|----|
| Définition de l'éducation nationale..... | 1 |
| Nécessité de l'éducation nationale..... | 3 |
| Modalités d'éducation nationale..... | 9 |
| Artisans de l'éducation nationale..... | 17 |
| Conclusion..... | 20 |

APPENDICE

| | |
|---|----|
| Manifeste pour une éducation nationale..... | 22 |
|---|----|

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: July 2005

Preservation Technologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION

111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

PARAÎTRA

en janvier 1941 pour faire suite à l'Ordre nouveau

Relations

REVUE DU MOIS

publiée par

l'École Sociale Populaire

■

« C'est un grand privilège pour moi que de vous annoncer ce soir qu'à l'Ordre nouveau succédera une revue de plus grande envergure. Au lieu de traiter seulement de questions religieuses et sociales, la nouvelle revue dirigée par les révérends Pères Jésuites couvrira toutes les grandes questions d'actualité. Elle traitera des problèmes d'ordre familial, moral et national. Elle consacrera une attention toute particulière à l'éducation et à l'Action catholique.

« Comme l'annonçait l'Ordre nouveau du mois dernier, son successeur sera avant tout une revue canadienne, faite par des Canadiens, pour des Canadiens. Cette revue pourra cependant remplacer, « par son attachement à la culture française, par son souci des disciplines classiques, les revues de France dont la guerre nous prive ». C'est là une nouvelle entreprise à laquelle je veux m'associer de tout mon cœur. Je fais appel à tout ce bel auditoire qui nous honore ce soir de sa présence afin que tous et chacun de vous, chers auditeurs et chères auditrices, vous deveniez aussi des lecteurs assidus de la nouvelle publication de la Compagnie de Jésus. Ayez à cœur de faire autour du dernier-né de la Compagnie une propagande active et enthousiaste. Je suis convaincu que votre confiance ne sera pas déçue. » (Le sénateur GOUIN, allocution pour le quatrième centenaire des Jésuites.)

Une revue du mois paraîtra qui aura pour nom

Relations

■

L'abonnement annuel: \$2.00
A l'étranger: \$2.50
Pour les étudiants: \$1.50

Paraît le 5 du mois
Format magazine
32 pages — 12 numéros

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, 1961, RUE RACHEL EST, MONTRÉAL

PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

- | | |
|---|--|
| 164. <i>Les Petites Industries féminines à la campagne.</i> | Georges BOUCHARD |
| 165. <i>L'Union ouvrière</i> | Abbé L.-A. LAFORTUNE Gérard TREMBLAY R. P. STANISLAS, P. S. V. E. S. P. |
| 166. <i>Les Anciennes Corporations.</i> | Abbé Arthur MAHEUX |
| 167. <i>Le Communisme international au Canada.</i> | Albert RIOUX |
| 168. <i>Parents et Maîtres, leur collaboration.</i> | Oscar HAMEL |
| 169. <i>L'Enseignement agricole d'hiver</i> | R. P. Adélaré DUGRÉ, S. J. |
| 170. <i>Le Cinéma.</i> | R. P. Pierre FONTANEL, S. J. |
| 171. <i>La Crise protestante.</i> | PÉNINSULAIRE |
| 172-173. <i>La Formation technique.</i> | L.-G. HOGUE |
| 174. <i>La Gaspésie intérieure.</i> | Dr J.-A. BAUDOIN |
| 175. <i>Chefs ouvriers catholiques.</i> | E. S. P. |
| 176. <i>La Mission sociale de l'hygiène.</i> | E. S. P. |
| 177. <i>Les Associations ouvrières au Canada.</i> | E. S. P. |
| 178. <i>Rotary et Maçonnerie</i> | R. P. E. JOMBART, S. J. |
| 179. <i>L'Indissolubilité du mariage</i> | Eugène L'HEUREUX |
| 180. <i>Le Tourisme source de richesse</i> | Dr J.-C. BOURGOIN |
| 181. <i>La Vaccination antituberculeuse.</i> | Joseph RISI |
| 182. <i>L'Utilisation des sous-produits de la pêche</i> | R. P. Adélaré DUGRÉ, S. J. |
| 183-184. <i>La Paroisse au Canada français.</i> | Abbé J.-Ad. SABOURIN |
| 185. <i>L'Eglise, nos maux sociaux et l'Ouvrier catholique.</i> | R. P. SCHELPE, S. J. R. P. Pierre FONTANEL, S. J. |
| 186. <i>L'Industrie chimique et le Canada.</i> | Mme W. RAYMOND |
| 187. <i>Le Travail des jeunes filles</i> | Juge C.-E. DORION |
| 188. <i>Les Communautés religieuses et la Cité</i> | R. P. BONHOMME, O. M. I. |
| 189. <i>Les Œuvres dans la Cité</i> | E. S. P. |
| 190. <i>Le Syndicalisme catholique canadien.</i> | Wilfrid GUÉRIN |
| 191. <i>La Semaine sociale de Chicoutimi</i> | PP. ARENDT et MULLER, S. J. |
| 192. <i>L'Eglise et la question syndicale.</i> | Sœur ALLAIRE, etc. |
| 193. <i>Nos Orphelins.</i> | S. S. PIE XI |
| 194-195. <i>Encyclique sur l'éducation de la jeunesse</i> | S. G. Mgr ROSS |
| 196. <i>L'Enseignement religieux.</i> | XXX |
| 197. <i>La Semaine du dimanche.</i> | Sœur MARIE HADELIN, etc. |
| 198. <i>Pour nos enfants</i> | XXX |
| 199. <i>La Préférence aux Syndicats catholiques.</i> | Abbé A. ROBERT et O. HÉROUX |
| 200. <i>Pour le bon journal</i> | E. MERCIER et G. LADOUCEUR |
| 201. <i>Le Sens catholique.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 202-203. <i>L'Apostolat laïque.</i> | Esdras MINVILLE |
| 204-205. <i>Instruction ou Education.</i> | E. S. P. |
| 206. <i>En Russie soviétique.</i> | E. S. P. |
| 207-208. <i>Manuel antibolchévique.</i> | Antonio PERRAULT |
| 209. <i>La Participation des laïques à l'apostolat</i> | S. S. PIE XI |
| 210-211. <i>L'Encyclique « Quadragesimo anno »</i> | R. P. Adélaré DUGRÉ, S. J. |
| 212. <i>Le Mariage chrétien.</i> | Léo PELLAND |
| 213. <i>L'Etat et la morale publique.</i> | Juge C.-E. DORION |
| 214-215. <i>L'Etat et le mariage</i> | R. P. Albert MULLER, S. J. |
| 216. <i>L'Activité sociale des prêtres de Belgique</i> | E. S. P. |
| 217-218. <i>Cahier anticommuniste.</i> | E. S. P. |
| 219. <i>Pour la Colonisation.</i> | R. P. Thomas-M. LAMARCHE, O. P. |
| 220. <i>Le Rêve communiste.</i> | E. S. P. |
| 221. <i>Pour la Paix.</i> | R. P. C. RUTCHÉ, C. S. SP. |
| 222. <i>La Famille.</i> | ENTENTE INTERNATIONALE |
| 223-224. <i>Le Plan quinquennal.</i> | Abbé Georges-M. BILODEAU |
| 225. <i>La Profession agricole.</i> | R. P. BOURNIVAL, S. J. |
| 226. <i>Les Opérations de Bourse et leur moralité</i> | Rde Sr GÉRIN-LAJOIE |
| 227. <i>Le Retour de la mère au foyer.</i> | E. S. P. |
| 228. <i>La Place des enfants n'est pas au cinéma.</i> | E. POIRIER et W. GUÉRIN |
| 229. <i>L'Action catholique et l'Épargne populaire.</i> | E. S. P. |
| 232-233. <i>Pour la Restauration sociale au Canada.</i> | Abbé Edouard BRAUDOIN |
| 237. <i>L'Agriculture, base économique d'une nation.</i> | Esdras MINVILLE |
| 238. <i>L'Œuvre de la Colonisation.</i> | Abbé Philippe PERRIER |
| 241. <i>L'Encyclique « Quadragesimo anno »</i> | Mgr Georges GAUTHIER |
| 242. <i>La Doctrine sociale de l'Eglise et la C. C. F.</i> | Adrien GRATTON |
| 243-244-245. <i>Le Mouillage du capital.</i> | R. P. Albert MULLER, S. J. |
| 247-248-249. <i>Essais d'organisation corporatives.</i> | E. S. P. |
| 251-252. <i>Journées anticommunistes — I.</i> | E. S. P. |
| 253. <i>Journées anticommunistes — II.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 254-255. <i>La Menace communiste au Canada.</i> | Eugène DUTHOIT |
| 256. <i>L'Organisation corporative</i> | E. S. P. |
| 257. <i>Le Chômage de la jeunesse</i> | LIGUE DE LA CLASSOCRATIE |
| 258-259. <i>Déclaration — Thèses — Statuts</i> | R. P. Oscar BÉLANGER, S. J. |
| 260. <i>Le Scoutisme.</i> | |

PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

| | |
|---|--|
| 261. <i>L'Apôtre laïque</i> | R. P. Thomas PINTAL, C. SS. R. |
| 262. <i>Le Kominlern</i> | ENTENTE INTERNATIONALE |
| 263. <i>L'Encyclique « Immortale Dei »</i> | S. S. LÉON XIII |
| 264. <i>Allocations familiales</i> | Claire HOFFNER |
| 265. <i>Les Relations avec Moscou</i> | E. S. P. |
| 266. <i>La Crise libératrice</i> | R. P. Albert MULLER, S. J. |
| 267. <i>Le Syndicalisme catholique au Canada</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 268. <i>L'Ordre corporatif</i> | A. MULLER, S. J., et E. DUTHOIT |
| 269-270. <i>Les vingt-cinq ans de l'E. S. P.</i> | EN COLLABORATION |
| 271. <i>Caisse populaires et rédemption sociale</i> | Cardinal VILLENEUVE C. VAILLANCOURT et E. POIRIER |
| 272. <i>Comment établir l'organisation corporative au Canada</i> | Esdras MINVILLE Abbé Irénée LUSSIER |
| 273. <i>L'Orientation professionnelle</i> | E. S. P. |
| 274-275. <i>Pour le Christ-Roi et contre le communisme</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 276. <i>Les Exercices spirituels</i> | P. Richard ARÈS, S. J. |
| 277. <i>Petit Catéchisme anticommuniste</i> | Cardinal ISIDRO GOMA TOMAS |
| 278. <i>La Vérité sur l'Espagne</i> | R. P. Adrien MALO, O. F. M. |
| 279. <i>L'Action catholique spécialisée</i> | S. S. PIE XI |
| 280-281. { <i>L'Encyclique « Divini Redemptoris »</i> } { <i>L'Encyclique « Mit brennender Sorge »</i> } | Abbé Damien ROBERT Secrétariat des C. M. |
| 282. <i>La Formation sociale dans nos collèges classiques</i> | Abbé Lucien BEAUREGARD |
| 283. <i>Le Vendredi saint de l'Eglise d'Espagne</i> | Jean-Baptiste CLOUTIER |
| 284. <i>La Coopération économique</i> | E. S. P. |
| 285. <i>Le Syndicalisme national catholique</i> | Abbé Georges CÔTÉ |
| 286. <i>La Malfaisance du capitalisme actuel</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 287. <i>L'Action catholique au Canada</i> | Nos EVÊQUES |
| 288. <i>Le Problème rural</i> | P. Richard ARÈS, S. J. |
| 289-290. <i>Catéchisme de l'organisation corporative</i> | S. S. LÉON XIII |
| 291. <i>Encyclique « Libertas praestantissimum »</i> | Jean FILION |
| 292. <i>Jeunesse et politique</i> | P. Gabriel LA RUE, S. J. |
| 293. <i>Pour que vive notre français</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 294. <i>L'Action catholique et les religieux</i> | P. Richard ARÈS, S. J. |
| 295. <i>Petit Catéchisme d'éducation syndicale</i> | Olivier ASSELIN |
| 296. <i>L'Industrie dans l'économie du Canada français</i> | Mgr DESRANLEAU |
| 297. <i>Pour un ordre nouveau</i> | Cardinal VILLENEUVE Mgr John T. McNICHOLAS |
| 298. <i>Mentalité communiste</i> | Nos EVÊQUES |
| 299. <i>Lettre pastorale collective sur la tempérance</i> | Mgr Wilfrid LEBON |
| 300. <i>La Nationalisation des entreprises</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 301-302. <i>Le Comité paroissial</i> | Edouard LAURENT |
| 303. <i>Une enquête sur le communisme à Québec</i> | François-Xavier BOUDREAU |
| 304. <i>Un pays qui a ruralisé son enseignement primaire</i> | S. Exc. Mgr CARTON DE WIART |
| 305. <i>L'Eglise et les grands problèmes de l'heure présente</i> | Maximilien CARON |
| 306. <i>La Corporation professionnelle</i> | E. S. P. |
| 307. <i>La législation anticommuniste dans le monde</i> | S. S. PIE XII |
| 308. <i>La Paix</i> | R. P. Joseph LEDIT, S. J. |
| 309. <i>L'Espagne au sortir de la guerre</i> | S. S. PIE XII |
| 310. <i>Lettre encyclique « Summi Pontificatus »</i> | Dr Jean-Charles MILLER |
| 311. <i>Tempérance</i> | F.-A. ANGERS, L.-M. GOUIN, E. |
| 312. <i>Vers un ordre nouveau par l'organisation corporative</i> | GIBEAU, M. CARON, R. ARÈS, S. J. |
| 313. <i>La Canalisation du Saint-Laurent</i> | Paul-Henri GUIMONT |
| 314. <i>Notre relèvement économique</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 315. <i>L'Eglise et l'ordre social</i> | Episcopat américain |
| 316. <i>Notre dimanche chrétien</i> | S. Exc. Mgr Anastase FORGET |
| 317. <i>Le Samaritanisme moderne ou Service social</i> | R. P. Emile BOUVIER, S. J. |
| 318. <i>Radicalisme moderne</i> | R. P. Joseph LEDIT, S. J. |
| 319-320. <i>La Jeunesse et l'Action catholique</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 321. <i>Le Racisme</i> | R. P. Arthur CARON, O. M. I. |
| 322. <i>Les Jésuites</i> | Jean GUIRAUD |
| 323. <i>L'Éducation nationale</i> | Abbé Paul-Émile GOSSELIN |

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

(Abonnement: \$1.50 par an)

L'École Sociale Populaire laisse à chacun de ses collaborateurs la responsabilité de ses écrits.

BNQ



C 000 093 067

MESSAGER, MONTRÉAL

93067